

Suppression Classe Pasteur - Réponse envoyée par monsieur le maire de Lambersart

Bonjour,

Comme vous le savez sans doute l'inspection d'académie avait programme la fermeture de 4 CLASSES dans notre ville et décidé de refuser les inscriptions des enfants de 2 ans dans les maternelles position contre laquelle je me suis élevé : j'ai d'ailleurs décidé de continuer a inscrire ces enfants comme la loi m'y autorise

Les 4 écoles concernées eu égard aux effectifs prévisionnels par classe a la rentrée (moins de 25 eleves par classe) sont Pasteur Victor Hugo Lamartine et Watteau ;

Pour mémoire dans la ville voisine des st André ou il y a deux fois et demi moins d'habitants il y a 2 fermetures annoncées comme chez nous !

Après discussion j'ai obtenu 2 CHOSES

-que l'on ne ferme pas la classe de l'école lamartine qui est en train d'être reconstruite et qui fait partie de la politique de réussite scolaire de la ville

- que la ville puisse procéder au niveau des inscriptions a des régulations qui garantissent un effectif maximum de 28 par classes en jouant sur les inscriptions et les dérogations pour les eleves des villes voisines dont je rappelle qu'elles ne sont en rien obligatoires et qu'elles ont un cout pour le contribuable lambersartois ;

Après calcul l'inspection nous a indiqué qu'on pourrait faire passer en conséquence le nombre de fermetures de 4 a 2

A déterminer entre victor hugo et soit watteau soit pasteur. Autant d'arguments plaidant pour l'un ou l'autre

En définitive l'inspection a donc choisi pasteur, c'est son choix et je ne doute pas que l'inspectrice étaiera les raisons de cette fermeture

Pour autant la mairie qui n'a pas de pouvoir décisionnel en la matière(sauf sur la décision d'inscrire ou pas des élèves dans une école) est prête a accompagner ce mouvement pour garantir un effectif maximal dans chacune des classes de pasteur y compris la classe la plus lourdement chargée dont il est hors de question qu'elle comprenne 32 eleves par classe (l'objectif étant de ne pas dépasser 28).

Pour étudier ce problème dans le détail et échanger avec vous sur le sujet je suis tout a fait prêt a vous rencontrer avec l'adjointe aux écoles marie José Angot sachant que après validation de ces fermetures par le comité technique paritaire comme vous le savez aucun changement ne pourra intervenir tant que les effectifs réels n'auront pas été constatés a la rentrée de septembre ;

Merci donc de convenir d'un rendez vous avec mon secrétariat au 0320923121

RESTANT A VOTRE DISPOSITION CORDIALEMENT

mphdaubresse